

République Française  
Département Sarthe (72)  
**Commune de Marçon**

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/12/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	12	15

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 7 Décembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 01/12/2023. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 01/12/2023.

**Présents** : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, M. DE MALHERBE Raymond, Mme BINARD Lydie, M. CHARDRON Yann, Mme GOURIOU Véronique, M. DAUDIN Francis, Mme HERMENAULT Aurélie

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia à Mme TROTIN Monique, Mme GAGNARD Sylvie à M. CHARDRON Yann, M. GHYAMPHY Koffi à M. GODREAU Bruno

**A été nommé(e) secrétaire** : M. CHARDRON Yann

### 2023/101 – Don

Mme le Maire donne lecture de la lettre [REDACTED] en date du 27 novembre 2023 concernant leur don de 800 € à la Commune pour les oeuvres sociales de la Mairie à savoir :

- En priorité, pour assurer des repas à la cantine scolaire aux enfants qui en auraient besoin,
- Ensuite, à toute personne de la commune qui en aurait besoin.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'accepter le don de 800 € de [REDACTED] qui sera affecté intégralement au budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour des oeuvres à caractère social.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 15/12/2023  
Le Maire  
Monique TROTIN



Secrétaire de séance  
M. CHARDRON Yann